



---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Mercredi 23 Février 2011  
A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

---

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 23 Février 2011 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur BOURRU Directeur Général Adjoint du Conseil Général du Morbihan

*Absents excusés :*

- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

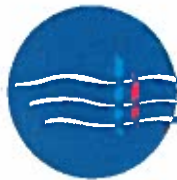
**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

3103A  
1001  
4 5A



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VALLÉE

ROCHE  
BERNARD

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

---

### I- ACTIONS

#### 2. – Contrat Régional de Bassin Versant de la Région Pays de la Loire : 2011 – 2013 – Approbation

Le Contrat Régional de Bassin Versant est l'outil de financement de la Région Pays de la Loire. Il intègre les programmes d'actions des structures de bassin ainsi que l'animation de l'IAV pour la mise en œuvre et le suivi de ce contrat. Un 1<sup>er</sup> contrat a été engagé pour la période 2007-09. Il a permis de mettre en avant le rôle de coordination de l'EPTB dans la mise en œuvre de projets locaux.

La préparation de ce 2<sup>ème</sup> contrat a commencé en 2009 et a fait l'objet de nombreux échanges entre les maîtres d'ouvrage, l'IAV et la Région Pays de la Loire. Les objectifs et les modalités de cet outil de financement n'ont pas été modifiés et permettent de poursuivre les actions. L'expérience du 1<sup>er</sup> contrat a permis de définir au mieux les différents projets.

La rédaction de ce projet de contrat s'est terminée à l'automne 2010 et il pourra être signé prochainement et couvrir ainsi l'échéance 2011-13. Même si le nombre d'actions est identique au précédent contrat, l'enveloppe financière a doublé du fait de l'émergence de nouvelles structures et du développement de nombreux projets (passant de 680 473 € à 1 102 090 € de subventions prévues), indiquant ainsi le dynamisme du territoire. Ces financements pérennisent aussi l'animation de la CLE et la coordination territoriale avec une enveloppe annuelle de 32 000 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

- **Approuve ce projet,**
- **Autorise le Président à signer ce contrat.**

Pour extrait conforme  
Le Président,



Y. MAHE

3103A  
11.00.11  
4 73A

## Synthèse des actions du Contrat Régional du Bassin Versant de la Vilaine 2011-2013

n°	titre	enjeux	maître d'ouvrage	localisation	coût (en Pdl)	HT/TTC	taux	montant aide	ing. loc.	montant total
1	Actions milieux aquatiques sur le bassin de la Vilaine Amont	Morphologie	Syndic. Vilaine amont	BV VII. amont	463 504 €	TTC	10,4%	48 145 €	2 407 €	50 552 €
2	Amélioration des pratiques agricoles	Pollutions diffuses	Syndic. Vilaine amont	BV VII. amont	24 156 €	TTC	50,0%	12 078 €	0 €	12 078 €
3	Améliorations des pratiques des particuliers et des collectivités		Syndic. Vilaine amont	BV VII. amont	20 160 €	TTC	33,6%	6 780 €	0 €	6 780 €
4	Action de réhabilitation du bocage		Syndic. Vilaine amont	BV VII. amont	20 000 €	TTC	50%	10 000 €	0 €	10 000 €
5	Etude préalable à la restauration des milieux aquatiques du bassin de la Seiche		Morphologie	Syndicat de la Seiche	BV Seiche	5 900 €	TTC	30%	1 770 €	0 €
6	Etude préalable à un programme de bassin versant sur la Seiche	Pollutions diffuses	Syndicat de la Seiche	BV Seiche	7 900 €	TTC	30%	2 380 €	0 €	2 380 €
7	Programme de restauration des milieux aquatiques du bassin du Semnon	Morphologie	Syndicat du Semnon	BV Semnon	93 000 €	TTC	30%	27 900 €	1 395 €	29 295 €
8	Amélioration des pratiques agricoles	Pollutions diffuses	Syndicat du Semnon	BV Semnon	14 250 €	TTC	50%	7 125 €	0 €	7 125 €
9	Amélioration des pratiques de désherbages des communes et des particuliers	Pesticides	Saint-Erblon, Senonnes, la Rouaudière, Rouge, Fereé, Noyal/Bruc, Soulevache, Villepol	BV Semnon	64 000 €	TTC	50%	32 000 €	0 €	32 000 €
10	Communication générale	Communication, sensibilisation	Syndicat du Semnon	BV Semnon	4 750 €	TTC	30%	1 425 €	0 €	1 425 €
11	Suivi évaluation	Suivis	Syndicat du Semnon	BV Semnon	15 250 €	TTC	30%	4 575 €	0 €	4 575 €

31 0034  
11 0011  
4 7777



12	Intervention sur la ripisylve	Morphologie	Syndicat de la Chère	BV Chère	75 203 €	HT	30%	22 561 €	1 128 €	23 689 €
13	Intervention sur les berges		Syndicat de la Chère	BV Chère	29 460 €	HT	30%	8 838 €	442 €	9 280 €
14	Restauration et entretien des marais et bras secondaires		Syndicat de la Chère	BV Chère	27 540 €	HT	30%	8 262 €	413 €	8 675 €
15	Gestion et/ou modification des ouvrages hydrauliques		Syndicat de la Chère	BV Chère	130 000 €	HT	30%	39 000 €	1 950 €	40 950 €
16	Suppression ou modification de seuils		Syndicat de la Chère	BV Chère	12 720 €	HT	30%	3 816 €	191 €	4 007 €
17	Réduction de l'impact des étangs sur les milieux aquatiques		Syndicat de la Chère	BV Chère	13 300 €	HT	30%	3 990 €	200 €	4 190 €
18	Amélioration de la continuité écologique		Syndicat de la Chère	BV Chère	21 000 €	HT	20%	4 200 €	210 €	4 410 €
19	Création de frayères		Syndicat de la Chère	BV Chère	9 000 €	HT	30%	2 700 €	135 €	2 835 €
20	Indicateurs de suivi		Syndicat de la Chère	BV Chère	7 853 €	TTC	30%	2 356 €	0 €	2 356 €
21	Plans de désherbages communaux (diagnostique et matériel)		Syndicat de la Chère communes	BV Chère	6 000 €	TTC	50%	3 000 €	0 €	3 000 €
22	Etude de définition du programme de bassin versant 2013-2017 sur le Don		Syndicat du Don	BV Don	130 000 €	HT	30%	39 000 €	0 €	39 000 €
23	Etude d'intervention sur les ouvrages		Syndicat du Don	BV Don	50 000 €	HT	30%	15 000 €	0 €	15 000 €
24	Programme de plantations de végétaux autochtones		Syndicat du Don	BV Don	10 000 €	HT	30%	3 000 €	150 €	3 150 €
25	Élimination de l'abreuvement direct dans le cours d'eau		Syndicat du Don	BV Don	5 000 €	HT	50%	2 500 €	125 €	2 625 €
26	Expérimentation effacement d'un ouvrage hydraulique		Syndicat du Don	BV Don	11 500 €	HT	30%	3 450 €	173 €	3 623 €
27	Suivis de la qualité de l'eau et des milieux		Syndicat du Don	BV Don	44 000 €	TTC	30%	13 200 €	0 €	13 200 €
28	Gestion des ruisseaux (hors CRE)		Treffieux et Saint-Vincent des Landes	BV Don	40 500 €	HT	40%	16 200 €	0 €	16 200 €

31003A  
110011  
4 734

1



# BUDGET

29	Réalisation des inventaires des zones humides et des cours d'eau sur les communes du Syndicat	Zones humides, ruisseaux et rivières	Avessac, Nozay, Derval	BV Don	25 000 €	TTC	60%	15 000 €	0 €	15 000 €
30	Désherbage communal	Pesticides	Syndicat du Don	BV Don	8 000 €	TTC	40%	3 200 €	0 €	3 200 €
31	Achats matériels alternatifs		communes	BV Don	30 000 €	HT	40%	12 000 €	0 €	12 000 €
32	Sensibilisation des particuliers		Syndicat du Don	BV Don	3 000 €	TTC	40%	1 200 €	0 €	1 200 €
33	Programme pédagogique en milieu scolaire		Syndicat du Don	BV Don	30 000 €	TTC	50%	15 000 €	0 €	15 000 €
34	Outils de communication	Communication, sensibilisation	Syndicat du Don	BV Don	3 000 €	TTC	40%	1 200 €	0 €	1 200 €
35	Etude de définition du programme de bassin versant 2012-16 sur l'Isac	Morphologie Pollutions diffuses	Syndicat de l'Isac	BV Isac	198 000 €	HT	30%	59 400 €	0 €	59 400 €
36	Travaux de restauration des milieux aquatiques	Morphologie	Syndicat de l'Isac	BV Isac	140 000 €	HT	30%	42 000 €	2 100 €	44 100 €
37	Inventaires des zones humides et des cours d'eau	Zones humides, ruisseaux et rivières	Syndicat de l'Isac	BV Isac	40 000 €	TTC	80%	32 000 €	0 €	32 000 €
38	Schéma de maîtrise du ruissellement	Inondation	Syndicat de l'Isac	BV Isac	100 000 €	HT	40%	40 000 €	0 €	40 000 €
39	Plans de désherbages communaux	Pesticides	Syndicat de l'Isac	BV Isac	25 000 €	TTC	50%	12 500 €	0 €	12 500 €
40	Suivis de la qualité de l'eau	Suivis	Syndicat de l'Isac	BV Isac	82 000 €	TTC	30%	24 600 €	0 €	24 600 €

31039  
11011  
4 799

# Région

41	Restoration hydraulique et reconquête écologique des cours d'eau et marais des bassins du "Mèr et Pont-Mahé" (études et travaux, et communication et indicateurs)	Morphologie Zones humides	CAP Atlantique	BV Mès et Pont Mahé	432 297 €	HT	38,3%	165 570 €	8 279 €	173 849 €
42	Lutte contre les pollutions par les pesticides	Pesticides	CAP Atlantique	BV Mès et Pont Mahé	46 800 €	TTC	18,72%	8 761 €	0 €	8 761 €
43	Mise en œuvre de la Directive Eau de Baignade	Littoral	CAP Atlantique	BV Mès et Pont Mahé	118 486 €	TTC	50%	59 243 €	0 €	59 243 €
44	Algues vertes (axe 1 et 2)	Littoral	CAP Atlantique	BV Mès et Pont Mahé	35 023 €	TTC	30%	10 507 €	0 €	10 507 €
45	Gestion des eaux pluviales et du ruissellement à l'échelle de bassin versant	Inondation	CAP Atlantique	BV Mès et Pont Mahé	59 800 €	TTC	30%	17 940 €	0 €	17 940 €
46	Marais : formation des services techniques	Morphologie et zones humides	IAY - EPTB Vilaine	Marais Vilaine	35 880 €	TTC	60%	21 528 €	0 €	21 528 €
47	Marais : étude mares et plans d'eau	Morphologie et zones humides	IAY - EPTB Vilaine	Marais Vilaine	26 280 €	TTC	40%	10 504 €	0 €	10 504 €
48	Marais : travaux de restauration	Morphologie et zones humides	IAY - EPTB Vilaine	Marais Vilaine	2 800 €	TTC	80%	2 240 €	0 €	2 240 €
49	Animation du SAGE et coordination du Contrat Régional de Bassin Versant	Coordination	IAY - EPTB Vilaine	Marais Vilaine	8 600 €	TTC	40%	3 440 €	0 €	3 440 €
				Marais Vilaine	242 000 €	HT	30%	72 600 €	3 630 €	78 230 €
				BV Vilaine	240 000 €	TTC	40%	96 000 €	0 €	96 000 €

<b>Total</b>	<b>3 302 892 €</b>	<b>33,4%</b>	<b>1 102 090 €</b>
--------------	--------------------	--------------	--------------------

31034  
11011  
4777